



Etudiants en médecine
Découvrez

l'exercice médical en milieu militaire

Le Service de santé des armées (SSA), c'est 14 700 femmes et hommes civils ou militaires qui servent la plus noble des missions : soigner et sauver des vies. Intégrer la réserve est synonyme d'engagement au service de la nation en apportant ses compétences. Près de 400 réservistes renforcent les centres médicaux des armées, les hôpitaux, les établissements du SSA et le personnel d'active. **Rejoignez-les !**

Intégrez la réserve du Service de santé des armées pendant vos études. Devenez « Cadets de santé » si votre université est partenaire du parcours « Cadets »*.



Conditions d'accès

- Être de nationalité française ;
- Être régulièrement inscrit en deuxième ou troisième cycle des études médicales ;
- JDC effectuée ;
- Être reconnu apte médicalement par un médecin des armées ;
- Pour le parcours « Cadets » : avoir effectué un module optionnel santé défense et être sélectionné par l'université.



Les aspects pratiques et avantages

- Bénéficier d'un **contrat rémunéré** ;
- Participer à une véritable **expérience humaine** ;
- Servir la nation plusieurs jours à semaines par an **au sein du service de santé des armées** au profit des 3 armées et de la gendarmerie nationale ;
- Développer ses **compétences techniques**.

*Les universités partenaires au 1^{er} septembre 2021 sont : Aix-Marseille, Angers, Lille, Lyon Est, Montpellier, Nancy, Paris-Sud et Toulouse.



Retrouvez le film « **Rejoignez les 3700 réservistes du Service de santé des armées** » sur notre chaîne Youtube !



« Assurer le soutien santé des forces armées
en tout lieu et en toute circonstance »

Intégrez la réserve du SSA

Vous voulez vous renseigner ?
Constituez un dossier d'engagement ?

Pour le parcours « Cadets », adressez-vous
au service scolarité du 2nd cycle de votre
faculté partenaire*.

Hors parcours « Cadets », veuillez vous
adresser à la section de rayonnement et
formation de la réserve militaire (SeFRéM)
de votre région :

- ➔ **SeFRéM BORDEAUX**
ssa-rayonnement-reserve-bdx.contact.fct@intra.def.gouv.fr
- ➔ **SeFRéM BREST**
ssa-rayonnement-reserve-bst.contact.fct@intra.def.gouv.fr
- ➔ **SeFRéM LILLE**
ssa-rayonnement-reserve-lle.contact.fct@intra.def.gouv.fr
- ➔ **SeFRéM LYON**
ssa-rayonnement-reserve-lyn.contact.fct@intra.def.gouv.fr
- ➔ **SeFRéM METZ**
ssa-rayonnement-reserve-mtz.contact.fct@intra.def.gouv.fr
- ➔ **SeFRéM PARIS**
ssa-rayonnement-reserve-prs.contact.fct@intra.def.gouv.fr
- ➔ **SeFRéM TOULON**
ssa-rayonnement-reserve-tln.contact.fct@intra.def.gouv.fr
- ➔ **SeFRéM TOULOUSE**
ssa-rayonnement-reserve-tle.contact.fct@intra.def.gouv.fr

*Les universités partenaires au 1^{er} septembre 2021 sont :
Aix-Marseille, Angers, Lille, Lyon Est, Montpellier, Nancy, Paris-Sud et Toulouse.



Les activités du réserviste

- ➔ Acquérir une **première expérience militaire** et approfondir la connaissance du SSA ;
- ➔ Suivre des **formations militaires et médico-militaires** organisées par le Service de santé des armées et les armées :
 - les deux modules de la formation militaire initiale du réserviste ;
 - des formations militaires complémentaires, d'aguerrissement, opérationnelles santé ;
- ➔ Suivre des conférences, journées de formation et d'information, **congrès scientifiques organisés par le SSA**, etc ;
- ➔ Au sein d'une antenne médicale, participer à la **réalisation d'actes médicaux ou paramédicaux** (dans le respect des autorisations légales et réglementaires) et au soutien d'activités militaires à risque ;
- ➔ Au sein d'un hôpital d'instruction des armées (étudiants en 3^e cycle uniquement), participer aux **activités hospitalières** ;
- ➔ Prendre part à des **exercices et manœuvres militaires**.



www.defense.gouv.fr

[/sante/recrutement/reservistes-sante](http://sante/recrutement/reservistes-sante)

